Corrèze magazine

Le mensuel du Conseil général de la Corrèze - N° 62 - Novembre 2008

www.cg19.fr

Haut débit : faire respecter les engagements pris

Pages 14 et 15

Neuf entreprises sur le podium

Pages 4 et 5

Dossier : le portail des associations

CORRÈZE
Conseil Général

Réunions cantonales d'Eygurande, Sornac et Ayen

Pages 6 et 7

Un sceptre d'or pour les rois de l'Agenda 21

Page 14

Première pierre de l'EHPAD d'Uzerche

François Hollande a posé la première pierre de la future maison de retraite médicalisée en compagnie d'Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, de Sophie Dessus, maire d'Uzerche, et de Bernard Roehrich, directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation.

Les travaux vont s'étendre jusqu'à la mi-août 2010.

Le coût du chantier s'élève à 8,6 M€ avec une participation du Conseil général de 2,5 M€.

La fête de tous les sports nature

La 5e édition de la journée «Cap sur les sports nature» s'est déroulée sur le site du lac des Bariousses à Treignac et s'est soldée par un nouveau succès.

Des centaines de visiteurs, la plupart venus en famille, ont testé les activités proposées, encadrés par les bénévoles des clubs corréziens. Le «must» de la journée était sans nul doute la traversée du lac en tyrolienne. La prochaine édition aura lieu à Neuvic.

Une maison chauffée à l'économie

Denis Courcol, patron de l'entreprise Climax bois à Marcillac-la-Croisille, a conçu une maison écologique, qui utilise des matériaux du pays ou recyclés et les apports solaires.

Elle permet d'énormes économies d'énergie puisqu'un maximum de deux cordes de bois sera nécessaire pour la chauffer à l'année. Répartie sur deux niveaux de 35 m², cette maison aura un coût de l'ordre de 110.000 €.

SOMMAIRE N ° 62

| 4 | ACTUALITÉ
- Bristol-Myers Squibb : un lieu de production de haute qualité ;
- Déviation de Larche : pour redonner de l'oxygène au bourg ;
- Perlim : Horton tombe dans les pommes ;
- Décollage du 18e Challenge Destination Entreprise ;
- Handisport ;
- L'association ReR relance le projet ;
- Réunions cantonales à Sornac, Eygurande et Objat-Ayen ;

| 9 | DOSSIER
- Une vitrine informatique pour la vie associative ;
- Un lien pour favoriser le bénévolat ;
- Une meilleure façon de marcher ;

| 14 | INTERNET
- Haut débit : faire respecter les engagements pris ;

| 16 | EXPRESSION POLITIQUE

| 17 | ECONOMIE
- Neuf entreprises sur le podium ;
- Silab, entrepreneur de l'année 2008;

| 18 | SÉANCE PLÉNIÈRE
- Parer les menaces sur l'emploi ;

| 19 | CIVISME
- Un sceptre d'or pour les rois de l'Agenda 21 ;

| 20 | ASSOCIATION
- Téléthon : Argentat servi sur un plateau ;

| 21 | CULTURE
- Exposition à Sédières : trois figures de l'art du portrait ;

| 22 | AGENDA

N° UTILES

Accueil Conseil Général
05 55 93 70 00

Numéro vert personnes âgées
0 800 00 19 19

Corrèze Téléassistance
05 55 86 11 01

Maison Départementale du Handicap
05 55 93 49 10

Centre d'information et de réservation des transports
05 55 179 119

ZAP Corrèze
0 892 693 693 / www.asf.fr

Corrèze magazine

Conseil Général de la Corrèze
9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex
Tél. : 05 55 93 72 30 - Courriel : correzemag@cg19.fr
Numéro ISSN : 1622-8464 - **Tirage :** 119 000 exemplaires
Impression : Imaye Graphic - **Distribution :** La Poste

Directeur de la publication : François Hollande
Rédacteur en chef : Jacques Spindler
Conception graphique : Bernard Roussely, CG19
Coordination / PAO : Bernard Dubois, CG19
Rédaction : Thierry Mazaud, avec les Services du CG 19
Photos : Régine Dumond, CG19 ; Olivier Soulié, Thierry Mazaud ; J.-F Amelot ; Fotolia

Prochain numéro : décembre 2008
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier recyclé. Le label Imprim'vert garantit le recyclage des déchets afin de réduire l'impact sur l'environnement.
Vous constatez des problèmes dans la distribution ou vous ne recevez pas Corrèze Magazine ? Appelez le 05 55 93 74 62 ou signalez votre situation par courriel : correzemag@cg19.fr

Une version sonore gratuite est disponible pour les non voyants. Contactez-nous au 05 55 93 74 62

François Hollande,
Président du Conseil général
de la Corrèze

Soutenir l'emploi

Il reste encore difficile d'évaluer les conséquences de la crise sur l'économie de notre région. Mais, des chocs se sont déjà produits. Le premier à Meymac, avec la décision du groupe pharmaceutique de fermer l'usine à l'été 2010 pour des raisons de rentabilité et de réorientation stratégique : plus de 200 emplois directs ou indirects sont concernés. Le second à Malemort, où les Délices de Ninon sont menacés de liquidation pure et simple : 100 emplois sont en cause.

Dans les deux cas, le Conseil général a apporté sa solidarité aux salariés ; et il continuera de le faire en les tenant régulièrement informés des démarches engagées. Dans les deux cas, en étroite liaison avec les services de l'Etat, de la Région et des chambres consulaires, le Département a pris des initiatives pour appuyer toutes les initiatives destinées à la reprise du site et à la préservation de l'emploi.

Soucieux d'efficacité et de cohérence, le Conseil général a décidé de la création d'une cellule de suivi, de prévention et de coordination. Composée de représentants des principaux acteurs économiques, elle doit identifier les entreprises qui rencontrent des difficultés et trouver des solutions dans des délais aussi brefs que possible. Il faut, dans ces matières, réagir vite et ensemble et éviter les surenchères comme la dispersion.

Dans cette période de ralentissement économique, le Conseil général doit aussi contribuer à soutenir l'activité des entreprises corréziennes. J'ai donc proposé de maintenir, dans le budget pour 2009, un niveau élevé d'investissements (plus de 77 Millions d'euros) : les travaux sur les routes et dans les collèges resteront privilégiés ; l'enveloppe des aides du Département aux projets des communes sera maintenue ; les subventions pour l'habitat seront augmentées, en particulier pour l'isolation et l'achat d'appareils de chauffage utilisant des énergies renouvelables.

Parallèlement, le Conseil général recherche des concours financiers supplémentaires. Il a déjà obtenu de l'Etat près de 3 millions d'euros en plus pour la réalisation du contournement nord de Brive, ce qui va lui permettre de recevoir aussi des compléments de subventions de la Région et des Villes de Brive et de Malemort. Des ressources nouvelles sont espérées de l'Etat pour la rénovation des maisons de retraite. Voilà qui nous permettra, avec nos efforts de gestion conformément à mes engagements, de ne pas augmenter les impôts des Corréziens, alors qu'ils avaient progressé de 20 % sur les 6 dernières années.

En étant raisonnable dans les dépenses, mais ambitieux dans les actions, le Conseil général compte bien réduire, autant qu'il sera possible, les effets douloureux de la crise et de la récession sur les Corréziens.

Préserver les services publics

La formation professionnelle des professeurs des écoles est mise en péril par la réforme engagée par le gouvernement : elle risque d'être remplacée par une formation purement universitaire, ce qui affectera la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants et menacera l'existence des IUFM *(Instituts universitaires de formation des maîtres)*, notamment celui de Tulle. C'est ce que sont venus dire à la cité administrative, le 22 octobre, l'ensemble des syndicats d'enseignants, des parents d'élèves, des étudiants et des élus.

Une motion pour demander le maintien de l'IUFM de Tulle a donc été adoptée par le Conseil général au cours de sa séance plénière du mois dernier.
Il s'est aussi prononcé pour la préservation des trois IUT corréziens et pour la pérennité des emplois publics dans le département, notamment ceux de l'Unité comptable EDF de Tulle.

En outre, il a approuvé des motions pour le maintien des Départements et pour celui de leur numéro sur la plaque d'immatriculation des voitures.

Bristol-Myers Squibb

Un lieu de production de haute qualité

Les représentants du personnel au cours de leur rendez-vous avec François Hollande dans l'usine meymacoise.

Alors que la société américaine de produits pharmaceutiques a annoncé la fermeture du site de Meymac en 2010, le président du Conseil général est allé à la rencontre de la direction et du personnel de l'entreprise, accompagné du président du Conseil régional, Jean-Paul Denanot.

François Hollande s'est rendu le mois dernier à l'usine Bristol-Myers Squibb de Meymac afin de «marquer sa solidarité avec le personnel» et «prendre la dimension de ce que ce site peut offrir à un repreneur».

Guidé par les responsables du site meymacois, il a trouvé «un lieu de production de haute qualité et polyvalent». L'unité de Meymac, spécialisée dans la production de médicaments traitant les maladies cardiovasculaires, la douleur ou la dépression, exporte 60% de ses produits, principalement en Europe.

A l'issue de sa visite, François Hollande a déclaré que «tout serait fait pour rechercher un repreneur, réindustrialiser le site et acompagner le personnel». Les structures Corrèze Expansion et Limousin Expansion apporteront leur concours pour faciliter les démarches et initiatives pour atteindre ces objectifs.

Le président du Conseil général a toutefois précisé que «les collectivités n'ont pas à se substituer à l'entreprise. Elle a des devoirs et des obligations prévues par la loi. La direction nous a fait savoir qu'elle était prête à les assumer».

Les 160 salariés meymacois de Bristol-Myers Squibb, qui arboraient le jour de la visite un funeste autocollant annonçant «J - 600», l'espèrent à l'heure où il leur est proposé de rejoindre l'unité d'Agen, épargnée par la restructuration.

Horton tombe dans les pommes

Pour la sortie DVD du film d'animation «Horton» prévue le 3 décembre, Perlim s'associe à la Fox, productrice du dessin animé. Jusqu'au début de l'année 2009, les pommes Perlim en plateau, mais également celles vendues en barquettes et en panier bois, seront stickées à l'effigie des personnages du film.

Dans le même temps, un jeu-concours hébergé sur le site www.perlim.com met en jeu des voyages, des DVD et de nombreux autres cadeaux.

Cette opération, qui a pour objectif de réconcilier les enfants avec la consommation de fruits, sera également déclinée sur le même principe en Espagne, pays dans lequel Perlim est présent.

Déviation de Larche

Pour redonner de l'oxygène au bourg

Pilotés par le Conseil général, les travaux de la déviation de Larche, sur la RD 1089, sont achevés.

La nouvelle portion de route, longue de 3 km, qui a été inaugurée le 8 novembre, va permettre le désengorgement de la traversée du bourg que la réalisation de l'A89 n'avait pas allégé, au contraire : depuis l'ouverture du dernier tronçon de l'autoroute, le trafic dans la traversée de Larche avait augmenté, passant de 13.000 à 17.000 véhicules par jour en moyenne.

Le chantier, attendu par les Larchois depuis de nombreuses années, a débuté en décembre 2006. Le coût total de l'opération s'élève à 25,3 M€.

L'Etat (10,98 M€) et la Région Limousin (1,95 M€) ont participé au financement au côté du Conseil général.

Décollage du 18e Challenge Destination Entreprise

Presque pour de vrai

Aurélie, Tiphaine, Christèle et Gaëtane sont parées pour l'envol.

Pour la nouvelle édition du Challenge Destination Entreprise, 130 jeunes Corréziens, lycéens et étudiants, ont présenté leur projet d'entreprise virtuelle lors du «décollage» organisé au Conseil général. Atterrissage le 28 mai 2009 à la CCI du pays de Brive.

Le 18e millésime du Challenge Destination Entreprise a fait le plein. Avec 36 équipages à son bord, le vol 2008-2009 transporte une bonne cargaison de projets à livrer au jury dans quelques mois.

Les deux sujets qui prédominent cette année sont les restaurants à thèmes (soupe, sushis, drive-in chinois, pub australien...) et les entreprises de construction de maisons dans le cadre du développement durable au sens large du terme.

Le secteur social est cependant toujours prisé. Au lycée agricole de Brive-Objat, un équipage composé de quatre jeunes filles - Aurélie, Christèle, Tiphaine et Gaëtane - s'est donné pour mission de mener à bien un projet d'aide aux parents d'enfants handicapés mentaux pour leur maintien à domicile.

Démarcher les partenaires indispensables

Encadrées par deux professeurs, Christèle Calas et Marie-Rose Pardoux, les quatre étudiantes vont démarcher les collectivités, les banquiers et tous les partenaires indispensables à la réussite de leur projet pour déterminer sa faisabilité. Jusqu'au passage devant le jury, elles vont procéder par étapes (escales dans le jargon du Challenge) : faire des études de marché, établir un chiffre d'affaires, bâtir un plan de financement, définir les statuts juridiques...

L'équipage a du pain sur la planche mais, avec philosophie, ses membres savent déjà que l'important n'est pas «la quantité de travail fourni, mais la régularité».

Handisport

Les cinq clubs handisport du département ont récemment décidé de créer un comité départemental handisport de la Corrèze. Il devient l'interlocuteur priviligié des institutions départementales en ce domaine. Il a pour objet le développement, la coordination et le contrôle de la pratique des activités physiques et sportives des handicapés physiques, visuels ou auditifs de toutes origines.

Affilié à la Fédération française handisport, le comité départemental a son siège social au Comité départemental olympique et sportif à la Résidence Turenne, avenue Victor Hugo à Tulle - Tél. : 05 55 26 91 90

Station hydro-électrique

L'association ReR relance le projet

Pas à pas, la relance du projet de la STEP* *(station de transfert d'énergie par pompage)* du site de Redenat en Xaintrie progresse.

De 1976 à 1982, le chantier allait bon train : terrains acquis par EDF, construction de logements pour le personnel, début des travaux de génie civil... Puis, en 1982, le chantier est arrêté et le projet de production d'électricité sur ce site remis en cause brutalement

Vingt années plus tard, un groupe de travail, constitué d'agents en inactivité très attachés à l'entreprise nationale, remet l'ouvrage sur le métier et fait valoir à la population et aux élus ses arguments pour la renaissance du projet : études déjà réalisées, bassin inférieur existant *(le barrage du Chastang)*, une partie des travaux de génie civil déjà exécutée, conséquences très limitées sur l'environnement... Sans oublier les retombées positives sur l'économie et la vie locales : un chantier de six années induirait l'emploi de 350 personnes, avec un pic de 600 emplois durant trois ans. Les entreprises locales bénéficieraient d'une partie des travaux et, dans un tout autre domaine, la création d'un plan d'eau à niveau fixe permettrait l'implantation d'une base de loisirs nautiques.

Récemment, le groupe de travail s'est dissout pour faire place à une association, ReR *(Redémarrer Redenat en Xaintrie)*, qui se donne pour objectif de poursuivre la mission de sensibilisation et d'information entamée en 2002.

** Une STEP est une installation permettant de stocker de l'énergie, sous forme d'eau, en remplissant un réservoir à partir d'un bassin situé à une altitude inférieure. Elle permet notamment d'ajuster en permanence la production à la consommation.*

Contact : asso.redenat@laposte.net

Réunions cantonales - Sornac

Une scierie familiale qui va de l'avant

Les Feuillade, père et fils, ont retracé aux visiteurs l'évolution de l'entreprise.

La scierie Feuillade est une des entreprises les plus anciennes du canton de Sornac. La société EneRgeriC, spécialisée dans l'énergie solaire, veut s'y installer. Une visite à Saint-Rémy a précédé la réunion cantonale.

C'est au cœur du village de Saint-Rémy que le président du Conseil général, François Hollande, et le préfet de la Corrèze, Alain Zabulon, se sont retrouvés pour le prélude de la réunion cantonale. Ils ont d'abord rencontré Philippe Cortes qui, avec son frère Gérard, souhaite implanter dans le village une entreprise de panneaux solaires. Basée à Jouy-en-Josas, dans les Yvelines, la société EneRgeriC vient «chercher un marché en Corrèze», notamment dans le but de développer le photovoltaïque sur les toits des bâtiments agricoles.

François Hollande a indiqué que ce «projet industriel en était à son balbutiement» mais qu'il fallait «favoriser» sa réussite.

Les élus ont ensuite visité la scierie Feuillade, également à St-Rémy. Créé dans les années 30 par Maxime Feuillade, l'établissement emploie 12 salariés dont l'activité est principalement destinée au marché de la charpente traditionnelle. La SA Feuillade, désormais présidée par le petit-fils du fondateur, Jean-Michel, travaille avec une clientèle majoritairement située sur le Limousin et les départements limitrophes. Engagé depuis quelques années dans un programme de modernisation, la SA Feuillade a sollicité un prêt participatif de 75.000 euros pour un investissement qui finalement a été reporté. A ce propos, Jean-Michel Feuillade voudrait bénéficier des aides à finalité régionale (AFR). Le préfet l'a rassuré en évoquant le prochain découpage des zones couvertes par ces aides.

Une pénurie de médecins

Au cours de la réunion qui a suivi, à la Maison du Département de Sornac, les maires du canton ont fait part de leurs inquiétudes face au risque de la pénurie de médecins. Un praticien a annoncé son départ vers Faux-la-Montagne, un autre sera à la retraite dans trois ans…

L'idée de créer une maison de santé intercommunale est dans l'air. Sornac a ainsi la possibilité de se rapprocher de son voisin creusois de La Courtine. Pour les autres communes, la création d'une maison de santé se révèle plus compliquée.

Eygurande

Les arguments du collège de Merlines

La réunion des élus du canton d'Eygurande a commencé par la visite du collège de Merlines, un établissement de petite taille qui fait preuve d'un grand dynamisme.

Avec ses 130 exploitations agricoles, orientées uniquement sur l'élevage, son gisement d'emplois induit par les établissements sanitaires et sociaux installés sur son territoire, et sa proximité avec le Puy-de-Dôme, le canton d'Eygurande ne manque pas d'atouts.

Le collège de Merlines, que les élus ont visité sous la conduite de son principal, Gilles Tissandier, en est un. Son dynamisme en matière d'utilisation des nouvelles technologies est reconnu. Les enseignants et leurs élèves travaillent par exemple depuis longtemps avec des clés USB comme support. La restructuration de son gymnase, cet été, pour un montant de 326 000 €, est un signe de solidité et de confiance en l'avenir pour cet établissement qui comptabilisait 69 élèves à la dernière rentrée. A l'issue de la visite, François Hollande a évoqué «les arguments du collège de Merlines». «Il en faut pour justifier l'existence de chaque établissement», a-t-il ajouté.

Le canton d'Eygurande, comme tous les autres cantons ruraux, fait face aux exigences nouvelles des populations susceptibles de s'installer sur son territoire. La création d'un centre de loisirs intercommunal est une des réponses avancées par les élus. Le conseiller général, Pierre Chevalier, la juge indispensable pour «faire face aux demandes croissantes et offrir un accueil performant aux nouveaux arrivants».

François Hollande et Pierre Chevalier ont visité le gymnase rénové.

Réunion cantonale - Objat-Ayen

Un bassin de vie à construire

Le président du Conseil général avec Gérard Bonnet dans la nouvelle classe dédiée à la pratique musicale.

Le canton d'Ayen est l'un de ceux qui gagnent le plus d'habitants. Ses élus veulent en profiter pour lui donner la dimension d'un véritable bassin de vie.

En 1999, le canton d'Ayen comptait 8 000 habitants. Aujourd'hui, sa population a dépassé la barre des 8 500 âmes. Dans certaines communes, l'augmentation atteint 30%. C'est le cas à St-Cyprien. Ces bons chiffres se traduisent par des retombées positives dans tous les secteurs d'activités, mais aussi par des exigences nouvelles et légitimes en matière d'accueil.

A l'occasion de la réunion cantonale, à Objat, Gérard Bonnet, conseiller général du canton, l'a souligné en déplorant que «le réseau routier départemental ne soit pas à la hauteur du développement du territoire et des enjeux d'avenir».

François Hollande a reconnu que «l'accueil d'une population jeune ne pouvait pas se faire sans les services trouvés en ville. Cela coûte cher et nous devons le faire».

Extension du périmètre intercommunal

La signature d'un contrat de pôle structurant entre le Conseil régional et la Ville d'Objat et l'extension du périmètre de la communauté de communes (Ayen et Segonzac pourraient rejoindre la structure intercommunale) vont dans le sens de la «solidarité territoriale» souhaitée par le président du Conseil général. «Les gens qui s'installent dans le canton sentent qu'ils sont dans un bassin de vie. Les choses doivent se faire en dépassant les frontières cantonales», a-t-il indiqué.

150 collégiens en plus à Objat

Le cas du collège d'Objat est en cela symbolique. Depuis la fermeture de l'établissement de Juillac et grâce à l'apport d'une population nouvelle, le collège a vu ses effectifs passer de 450 à 600 élèves, qui viennent de quatre cantons.

Une hausse qui a nécessité la réalisation d'un bâtiment supplémentaire comprenant trois classes (dont une dédiée à la pratique musicale) que les élus ont visitées en préambule à la réunion cantonale.

Le restaurant scolaire a aussi fait l'objet d'une halte. Gérard Bonnet en a profité pour faire part de son souhait de l'agrandir. «Cette structure conçue pour 400 à 450 élèves est ancienne et inadaptée», a-t-il déclaré, formant le vœu que «cet investissement puisse se faire dans les deux ou trois prochaines années».

Dans les cantons...

Canton d'Ayen Paul Reynal, maire d'Ayen, veut faire des bureaux et des logements dans les locaux laissés vacants par la «dissolution de la gendarmerie» Philippe Mouzac, maire de Brignac-la-Plaine, envisage de créer un local pour la boulangerie et de mettre en place un Agenda 21 Philippe Vidau, maire d'Objat, veut réalise un PLU et espère avancer sur le projet de déviation des poids-lourds dans le cadre du pôle structurant A Yssandon, Raymond Peyramaure a annoncé des travaux au groupe scolaire incluant la création d'une classe et la mise aux normes de la cantine scolaire.

Canton d'Eygurande Le maire d'Eygurande, Daniel Estival, veut créer une garderie pour enfants Bernard Rouge, maire de Feyt, envisage de réaliser une turbine sur le barrage A Monestier-Merlines, Gérard Guineton a annoncé la poursuite des travaux d'extension du cimetière Dans le cadre du réaménagement du bourg, le maire de St-Pardoux-le-Neuf, Michel Bourzat, souhaite réhabiliter la mairie et la salle polyvalente.

Canton de Sornac Jean-François Loge, maire de Sornac, a annoncé la réhabilitation du bâtiment jouxtant la Maison du Département afin d'y implanter l'office de tourisme, la bibliothèque et la salle du conseil municipal, ainsi que plusieurs logements. A St-Rémy, Jean-Claude Roubeix souhaite mettre en place un réseau de chaleur bois pour la mairie et l'école en liaison avec la création d'un petit lotissement Pierre Coutaud, maire de Peyrelevade, a annoncé l'extension du centre de secours et des travaux de réfection à l'école.

Entreprises

Des soutiens multiples

La commission permanente a alloué une subvention de 30 000 € à la commune de **Goulles** pour l'aménagement d'une maison ancienne en vue d'y créer une activité de café, petite restauration, tabac et presse.

Une aide de 9 000 € a été attribuée à la commune de **Saint-Chamant** pour la mise aux normes de l'ancienne boucherie, qu'elle a rachetée, en vue d'y créer un multiple rural.

Des dotations ont d'autre part été accordées pour la création d'une quinzaine d'entreprises commerciales ou artisanales en secteur rural. Il s'agit notamment d'une activité de mécanique (Newmeca) à **Seilhac** avec la création de deux emplois en CDI, d'une librairie-salon de thé à **Argentat** (L'Aire Libre), d'un commerce de gros en appareils électriques et électronique à **Cosnac** (EMC Partner France), d'une imprimerie à **Meilhards**, d'un commerce de produits liés à la communication, à la décoration et à l'hygiène à **Bort-les-Orgues** (Hygiène Publicité Service), d'une activité d'installation de climatisation et de chauffage à **Branceilles**.

On trouve aussi des activités de maçonnerie à **Juillac** et à **Lagleygeolle**, une autre d'achat et de vente de bois à **Meymac,** une activité de pavage, dallage et carrelage à **Beynat** et une activité de plâtrerie, peinture, électricité et plomberie à **Albussac**.

La commission a aussi décidé de verser des aides pour la reprise d'un magasin de vêtements à **Seilhac**, d'un autre à **Bort**, d'un salon de coiffure à **Ussel** et d'un autre à **Saint-Pantaléon-de-Larche.**

Ordicollège 19

Petit, mais costaud !

Huit fabricants et distributeurs avaient répondu à l'appel d'offres. C'est la société Dell qui l'a emporté : son ordinateur était à la fois un des moins chers et le plus performant.

La commission permanente du Conseil général a entériné le mois dernier le choix de l'ordinateur portable qui sera mis à la disposition de tous les élèves de 5e inscrits en Corrèze au début de l'an prochain. Ce choix a été fait le 8 octobre par la commission d'appel d'offres.

Face à huit propositions, présentées notamment par HP et Toshiba, elle a opté pour un ordinateur Dell, le modèle Inspiron 12. Les élus, qui se sont prononcés à l'unanimité, ont donné leur préférence à l'appareil manifestement le plus performant (poids d'un kilo seulement, bloc d'alimentation particulièrement léger, faible encombrement, écran de 12 pouces…).

Cet ordinateur de dernière génération était aussi proposé à prix parmi les moins chers : 406 € HT.

Compte tenu des dimensions réduites de l'appareil, il pourra entrer dans un cartable ou un sac-à-dos. Il sera cependant protégé par une sacoche, qui a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres.

Usages pédagogiques

Le Dell a été présenté début novembre aux membres du comité de pilotage de l'opération Ordicollège19. Cette réunion a fourni l'occasion de faire le point sur les divers usages pédagogiques que cet outil va permettre.

Il a également été question de la mise en place de l'équipe qui sera chargée de la maintenance des appareils. Enfin, le comité a été informé du dispositif mis au point pour l'accompagnement et la formation des enseignants des collèges, auxquels un ordinateur sera remis dans quelques semaines. Cet accompagnement sera assuré par l'Education nationale par le biais du CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) et du service de proximité de l'IUFM de Tulle (Institut universitaire de formation des maîtres).

L'Inspiron Mini 12 : écran 12 pouces, 2 Go de mémoire vive, disque dur de 80 Go, 3 prises USB, 1 lecteur SD Card, caméra 1,3 Mpx, Wifi, Bluetooth, lecteur-graveur DVD externe... le tout concentré dans 1 kilo.

Les nouvelles aides plébiscitées

Privilégiant les économies d'énergie et le développement durable, les nouvelles aides en faveur de l'habitat privé qui ont été adoptées par le Conseil général en juin dernier rencontrent un grand succès.

Ainsi, à la commission permanente de septembre, 91 subventions, pour un montant total de 70 400 €, ont été attribuées au titre des énergies renouvelables : 11 pour des chauffe-eau solaires, 38 pour des poêles à bois, 15 pour des chaudières à bois et 27 pour des équipements de géothermie.

A la commission permanente d'octobre, ce sont encore 69 subventions de ce type, pour 68 500 € au total, qui ont été accordées : 4 pour des chauffe-eau solaires, 65 pour des poêles à bois, 21 pour des chaudières à bois et 18 pour des équipements de géothermie.

le portail des associations

Avec près de 4 500 associations recensées, le département de la Corrèze détient un potentiel d'initiatives citoyennes particulièrement dynamique.

Dans des secteurs d'activités aussi variés que le sport, le social, la culture, l'économie, l'environnement et l'histoire, le tissu associatif corrézien fait feu de tous bois et concourt, par l'organisation de nombreuses manifestations et par l'encadrement des jeunes et des aînés, à l'attractivité du territoire.

Gros comités et petits clubs, comités des fêtes ruraux et associations à vocation départementale... Toutes ces structures bénéficient du soutien du Conseil général qui leur consacre plus de 12 millions d'euros par an afin de les aider dans leurs projets et les consolider dans leur fonctionnement.

Avec la mise en ligne, sur Internet, d'un portail des associations dès la fin novembre, le Département confirme cet attachement et cette volonté de soutien à ces tricoteurs de liens sociaux.

Cet outil va offrir aux associations une vitrine accessible au plus grand nombre. C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre les associations et l'assurance d'une aide en ligne pour tous les casse-tête administratifs.

A chacune, désormais, de contribuer à faire vivre le site.

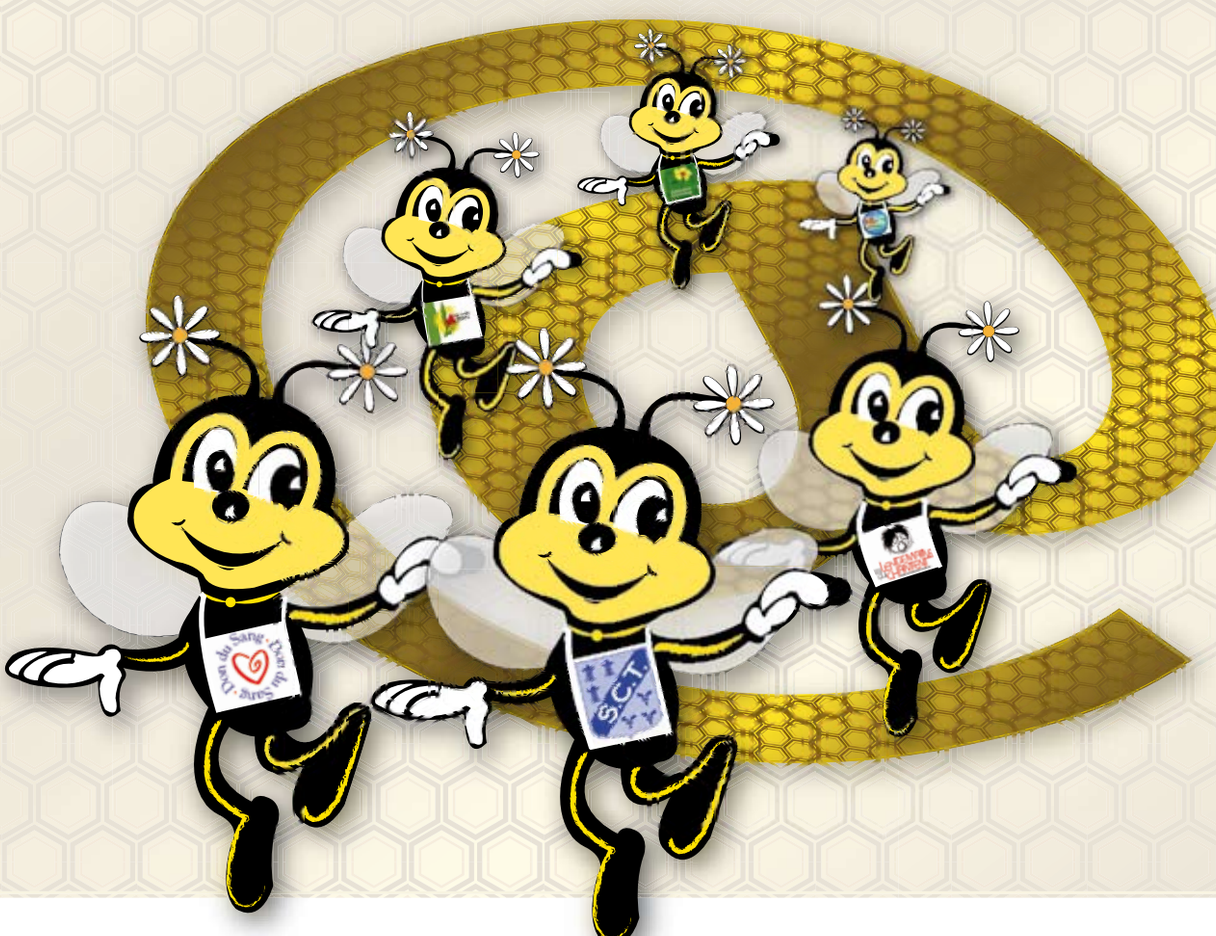

Le portail des associations en ligne

Une vitrine informatique pour la vie associative

Le 21 novembre, le président du Conseil général présentera, dans l'amphithéâtre de l'Hôtel du Département, le portail des associations. Un outil simple d'utilisation qui va faciliter la vie des responsables associatifs de la Corrèze et leur offrir un espace de communication bien exposé.

En passant le portail qui va leur être dédié, toutes les composantes du monde associatif corrézien vont entrer dans un univers d'information et d'interactivité dans lequel elles seront à la fois les bénéficiaires et les actrices.

Cette initiative du Conseil général répond de manière précise aux demandes des responsables d'associations, petites ou grandes, que leur domaine soit la culture, le sport ou le social.

Après la page d'accueil, les internautes cliqueront sur l'onglet qui les intéresse, glanant d'un coup de souris une réponse directe à leurs interrogations.

Revue d'effectifs exhaustive

Un recensement complet de toutes les associations a été effectué par l'Observatoire départemental des associations, dont les services pilotent la mise en place et la gestion quotidienne du portail.

Grâce à un moteur de recherche, l'internaute peut trouver l'association qui l'intéresse à partir du domaine dans lequel elle agit ou selon sa situation géographique. Il accède alors à une fiche signalétique qui reprend les informations parues au Journal Officiel.

Ces fiches pourront être complétées et actualisées par les responsables associatifs eux-mêmes : après avoir obtenu un code, ils pourront intervenir aisément sur le contenu en ajoutant photographies, infos pratiques, actualité, mot du président...

De nombreuses associations corréziennes ont déjà un site. Le portail Internet, loin de faire doublon, leur ouvrira un espace de communication complémentaire. Pour les autres, c'est la possibilité de mettre en lumière leurs activités à travers un support vivant, moderne et convivial.

Les rubriques

L'agenda associatif des manifestations, alimenté par les associations elles-mêmes, va permettre aux internautes de connaître en un clic les événements à venir. En outre, il incitera les associations à programmer leurs manifestations en fonction des disponibilités du calendrier.

Le forum du bénévolat permet aux personnes désirant s'investir dans le milieu associatif de se faire connaître auprès d'associations à la recherche de bénévoles.

L'actualité associative. En un clic, l'internaute prend connaissance des 20 dernières associations qui ont mis leurs fiches à jour. Il dispose ainsi des informations les plus récentes.

L'espace des annonces est un lieu d'échanges à but non mercantile entre associations à la recherche d'animations, de matériel technique...

Le guide juridique sera, à n'en pas douter, très prisé des responsables associatifs. Les présidents, les trésoriers et secrétaires peuvent y trouver toutes les informations sur les obligations comptables, fiscales et juridiques.

En complément, **une bibliothèque de documents types** en téléchargement est à leur disposition.

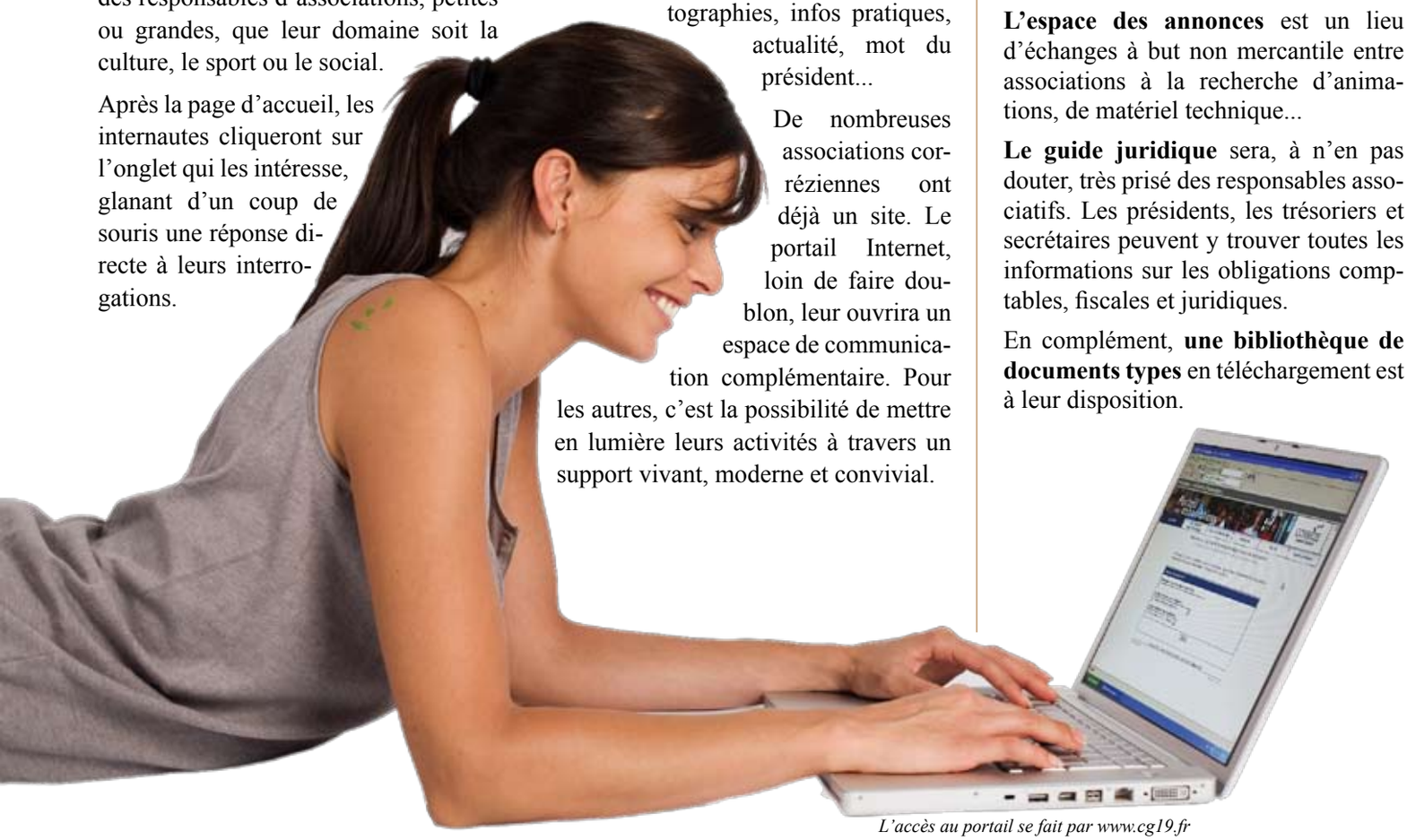

L'accès au portail se fait par www.cg19.fr

Créer une association

Mode d'emploi

Petit rappel historique. Selon l'article premier de la loi du 1er juillet 1901, «une association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, de façon permanente, leur connaissance ou leur activité dans un but autre que de partager les bénéfices». Pour acquérir une personnalité morale, l'association doit procéder à sa déclaration en préfecture dont il lui est donné récépissé et à une insertion au Journal Officiel d'un extrait de cette déclaration, sur production de ce récépissé.

La déclaration comprend une lettre en double exemplaire sur papier libre adressée au préfet ou sous-préfet, signée par les membres du bureau de l'association. Elle mentionne : le titre exact de l'association, son objet et ses statuts, l'adresse du siège social et la liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association.

La rédaction des statuts est libre mais demande une véritable concertation des membres fondateurs. Il est important de les adapter à l'activité car si les statuts déterminent la propre loi de l'association, ils ne sont pas toujours suffisants pour résoudre un litige devant les tribunaux qui de ce fait se trouvent contraints de suivre les règles de droit commun. Les préfectures et sous-préfectures délivrent des modèles de statuts types.

Rencontre avec... Robert Pénalva

Vice-président du Conseil général
en charge du sport et de la vie associative

Quels sont les objectifs du portail des associations ?

L'objectif est de donner la possibilité aux associations volontaires d'accéder à un espace d'expression pour se présenter et faire connaître leurs activités, de disposer d'une actualité juridique et d'un guide pratique, d'échanger sur des recherches en animations, en matériel, en bénévoles.

En résumé, l'objectif est de faire en sorte que les associations se connaissent mieux et apprennent à travailler ensemble grâce à cet outil mis en place par le Conseil général.

C'est aussi donner la possibilité à tous les Corréziens d'accéder à des informations pratiques pour intégrer des associations.

Quels sont les atouts de la vie associative corrézienne ? Et les faiblesses ?

La vie associative corrézienne affiche un dynamisme exceptionnel. Toutes les communes du département possèdent une ou plusieurs associations. C'est un atout important car celles-ci apportent une animation dans nos villages.

Toutes ces associations sont porteuses de véritables valeurs, telles que la solidarité, le partage. Elles constituent un véritable lien social entre les différentes générations.

A l'inverse, ces associations, qui s'appuient essentiellement sur du bénévolat, peuvent très rapidement se mettre dans une situation de fragilité justement par le manque de bénévoles, mais aussi par un manque de moyens financiers ou matériels.

Quel rôle le Conseil général doit-il tenir pour aider les associations ?

Le rôle de la collectivité est avant tout d'être à leur écoute. En mettant en place d'une façon plus générale l'Observatoire des associations, le Conseil général a envoyé un signe fort au milieu associatif.

Le fonctionnement d'une association est aujourd'hui très complexe et bon nombre de responsables baissent les bras, face à des tâches administratives souvent effectuées par des bénévoles.

Le rôle du Conseil général est donc de les accompagner, de les soutenir et de les encourager en apportant une plus grande clarté dans leur mode de fonctionnement.

Accompagnement

Les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) ont été mis en place en Limousin en 2004 à l'initiative de l'Etat (Directions régionales et départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), de la Caisse des dépôts et consignations et de la région Limousin avec le soutien du Fonds social européen.

Ils sont destinés à soutenir l'activité et l'emploi dans le secteur associatif et s'adressent aux structures exerçant des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois. Dans chaque département, les DLA permettent, à la suite d'un diagnostic, de prendre en charge et de financer différentes actions adaptées aux besoins des associations : appui technique, formation, suivi.

Pour joindre le DLA de la Corrèze, s'adresser à la Direction départementale de la jeunesse et des sports - Cité administrative Jean-Montalat - 19011 Tulle cedex. - Tél : 05.55.21.81.85 - E-mail : mjs-019@jeunesse-sports.gouv.fr

Les associations en chiffres

La répartition des associations corréziennes fait apparaître sans surprise une prédominance des associations à vocation sportive, culturelle et sociale.

A elles trois, ces activités représentent plus de la moitié du tissu associatif du département.

Le sport, avec 1006 associations, se taille la part du lion. **Le secteur social** est quant à lui riche de 763 associations tandis que **la culture** en compte 617.

Les Corréziens oeuvrent également en grand nombre dans :

- **l'animation** (256 associations),
- **les loisirs** (505),
- **l'économie** (292),
- **l'environnement** (111),
- **l'agriculture** (126),
- **la santé** (71)
- et **le scolaire** (141).

Au total, la Corrèze compte **4 364 associations.**

Une aide annuelle de 12 millions d'euros

Le Conseil général apporte une aide financière à nombre d'entre elles. Le Département leur consacre chaque année **12 M€**.

Les associations intervenant dans les domaines de **la cohésion sociale et le logement** sont subventionnées en moyenne à hauteur de **2,5 M€**.

L'enveloppe pour **la solidarité et la prévention** s'élève à **près de 4 M€**. Dans les domaines **de la culture**, **du sport** et plus généralement **de la vie associative,** les associations bénéficient de **2,75 M€.**

Ce sont les trois plus importantes enveloppes d'aide départementale.

Mais **le développement économique** (1,8 M€), **le développement territorial** (90.000 €), et **l'éducation** (65.000 €) sont également soutenus.

Association MLAP à Egletons

Un lien pour favoriser le bénévolat

Christian Coubret, président de l'association MLAP d'Egletons, intervient au collège Albert-Thomas.

Spécialisée dans l'accompagnement scolaire, l'association MLAP (Maîtrise de la langue et aide personnalisée) espère que le portail des associations sera un lien efficace avec des bénévoles potentiels.

Le rayon d'action de l'association MLAP comprend le collège Albert-Thomas, établissement où elle a été créée en 1992, les écoles primaires d'Egletons et celle de Darnets.

Présidée par Christian Coubret, l'association est composée de 3 salariés et de 6 bénévoles auxquels il faut ajouter un emploi salarié COTOREP mutualisé avec le CCS. Au total, ce sont 154 enfants et adolescents qui bénéficient cette année de l'aide aux devoirs apportée par toute l'équipe. Christian Coubret estime que «les effectifs sont saturés».

Recherche bénévoles

La mise en ligne du portail des associations ne constitue donc pas pour lui le moyen d'accroître le nombre d'enfants inscrits. En revanche, le président compte bien utiliser le site pour se mettre en relation avec des bénévoles désirant rejoindre MLAP. La rubrique dédiée au bénévolat lui semble un moyen parfaitement adapté pour y parvenir.

L'association ne possédant pas encore de site Internet, le portail sera pour ses membres l'occasion de faire reconnaître son utilité. «Si notre association n'existait pas, il y aurait de sérieux problèmes», explique Christian Coubret en pensant notamment «à la communauté turque d'Egletons au sein de laquelle les enfants servent bien souvent de traducteurs aux parents».

Enfin, la fédération départementale des associations d'accompagnement scolaire (17 en Corrèze) ayant cessé d'exister, le président espère que ce nouvel outil «servira d'intermédiaire entre les associations».

Comité départemental de randonnée pédestre

Une meilleure façon de marcher en Corrèze

Le Comité départemental de randonnée pédestre de la Corrèze fédère 21 clubs et plus de 960 licenciés.

La randonnée pédestre est un loisir de plus en plus prisé. Un département comme celui de la Corrèze, avec ses attraits naturels, ne pouvait pas passer à côté de cette tendance. Le succès va même croissant depuis la tenue, l'an passé, du congrès national de cette discipline au centre sportif de Bugeat.

Le comité départemental de rando est donc une structure solide qui a notamment à sa charge l'entretien et le balisage des sentiers corréziens, soit 1 150 km de chemins. 64 baliseurs bénévoles se plient, avec le concours des clubs, à cette tâche dont les techniques sont assujetties aux normes fédérales. Le comité, via la prestation d'une société privée, possède un site Internet complet et régulièrement mis à jour. Cinq clubs corréziens ont également chacun leur site.

La mise en ligne du portail des associations sera toutefois suivie avec intérêt et appréciée par les randonneurs. Bernard Billot, vice-président chargé de la communication au sein du comité, y voit l'opportunité «de communiquer entre les clubs, ce qui est plus que nécessaire». La rubrique agenda en particulier lui paraît «très utile pour éviter les doublons». La concertation pour l'organisation de randonnées reste ainsi la meilleure façon de marcher.

Lancement

Huit réunions de présentation

L'Observatoire départemental des associations a programmé huit rencontres avec les associations corréziennes afin de leur présenter en détail le portail des associations et de répondre aux interrogations de leurs responsables.

- **Mardi 25 novembre** à 20 h 30**,** salle polyvalente d'Ussel.
- **Mercredi 26 novembre** à 20 h 30**,** salle du château Robert d'Egletons.
- **Mardi 2 décembre** à 20 h 30, salle Jean-Jaurès, Uzerche.
- **Jeudi 4 décembre** à 20 h 30, salle du Pont de Buys, Brive.
- **Mardi 9 décembre,** 20 h 30, salle Sévigné, Beaulieu-sur-Dordogne.
- **Jeudi 11 décembre** à 20 h 30, salle de l'ancienne halle, Argentat.
- **Mardi 16 décembre** à 20 h 30, salle des congrès, Objat.
- **Jeudi 18 décembre**, 20 h 30, amphithéâtre du Conseil général (Bât.F), Tulle.

Contact : Conseil général de la Corrèze
Direction de la culture, des sports et de la vie associative
Philippe Ceaux - tél. : 05.55.93.78.12
pceaux@cg19.fr

FORMATION

Stage «comptabilité»

La Direction départementale de la jeunesse et des sports propose un stage aux dirigeants associatifs qui veulent parfaire leur pratique de la comptabilité. Ce stage (gratuit) sera organisé les 6 et 13 décembre 2008 et le 10 janvier 2009 à Tulle. Il dispensera aux participants une initiation à l'analyse des comptes permettant une meilleure gestion en cours d'exercice, une vision à plus long terme et une perception des risques financiers particuliers à l'association.

Pour s'inscrire, contacter
Christian Lissajoux à la DDJS au 05.55.21.81.85.

Dorsal

Haut débit : faire respecter les engagements pris

Même si des difficultés et des retards subsistent, l'objectif d'une Corrèze 100% haut débit doit être tenu à la fin du premier trimestre 2009 grâce à l'ultime déploiement de pylônes WiMax et le recours aux satellites.

Bernard Larbre, adjoint au maire d'Aubazine, présente le pylône nouvellement implanté sur la commune.

Constitué par la Région Limousin, les trois Départements, la ville de Limoges, la Communauté d'Agglomération de Brive et les communautés de communes de Guéret Saint Vaury et Tulle Cœur de Corrèze, le syndicat mixte Dorsal a confié, dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 20 ans la concession du réseau à Axione Limousin. Celui-ci le construit et le met à disposition des opérateurs. En France, plus d'une centaine de réseaux d'initiative publique de ce type sont en cours de réalisation. Toutefois, aucun n'a l'ampleur de ce qui a été réalisé en Limousin, qui fait figure de territoire précurseur.

L'infrastructure déployée à la fin de l'année 2007, combinait technologies filaires (fibre optique et ADSL) et hertzienne (WiMax).

Axione-Limousin procède à la pose de la fibre optique.

Elle comprenait 1.200 km de fibre optique, 102 centraux téléphoniques dégroupés et 38 stations de base WiMax. Mais la technologie hertzienne du WiMax, sur laquelle reposait les espoirs de couverture maximale du territoire, n'a, dans un premier temps, pas atteint les objectifs espérés.

La première campagne de mesures a donné des résultats inférieurs à ceux escomptés et les délais ont été dépassés.

Pour se conformer à ses obligations, Axione Limousin, mène des «actions de mises au point» (AMP) pour les 18.000 foyers limousins qui n'ont pas accès à l'internet par ADSL.

14 nouveaux sites avant fin 2008

A l'issue d'un nouveau déploiement qui doit être achevé au printemps 2009, 15.000 de ces 18.000 foyers disposeront du WiMax.

Le nombre des stations de base va passer de 38 à 71. Sur les 33 nouvelles stations qui vont être installées en Limousin, 14 sont en Corrèze : Liginiac, Lamazière-Basse, Sadroc, Soudeilles, Sexcles, Saint-Priest-de-Gimel, Saint-Angel, Madranges, Saint-Bazile-la-Roche, Chamberet, Neuvic, Eygurande, Lagraulière et Sainte-Fortunade.

La plupart de ces nouveaux sites seront installés sur des points hauts déjà existants.

70 000 € pour chaque station

Pour Axione, qui prend en charge la totalité de cet investissement supplémentaire, la densification de la couverture WiMax représente un coût de 70 000 € pour chaque nouvelle station, soit 2,4 millions d'euros.

Dès la mise en service de ces nouvelles stations, une nouvelle campagne de mesures sera menée pour vérifier le nombre de foyers effectivement couverts.

Le Conseil général de la Corrèze sera intransigeant sur le respect du cahier des charges fixé à Axione, qui lui impose l'obligation de desservir plus de

99 % de la population limousine.

En parallèle à ce nouveau déploiement, un nouvel opérateur se positionnera sur le marché du WiMax dès le 15 novembre. Il s'agit de Nomotech qui viendra ainsi étoffer l'offre jusqu'alors détenue par un seul opérateur : Numéo.

L'offre satellite en complément

Pour les 3 000 foyers limousins qui n'auront accès ni à l'ADSL ni au WiMax, la seule solution restera le satellite ou le WiFi. C'est pourquoi Axione propose en complément une offre satellite qui permettra la prise en charge de l'équipement, c'est à dire l'antenne satellite et le terminal (400 €), pour les 500 premiers demandeurs. Pour les autres foyers, le Conseil général apportera une aide à l'équipement. Elle devrait concerner entre 800 et 1000 familles. L'objectif est que chaque foyer corrézien qui voudra le haut débit puisse l'avoir, quelque soit le moyen technique utilisé. C'est ainsi que sera tenu le défi Corrèze 100 % haut débit.

Pour chaque commune de la Corrèze, les cartes de couverture haut débit, telles qu'elles ont été établies par Dorsal, sont disponibles au Conseil général sur demande.
Contact : Pierre Esterle ; tél. : 05.55.93.78.44
pesterle@cg19.fr

Un exemple de couverture : le canton de Lapleau

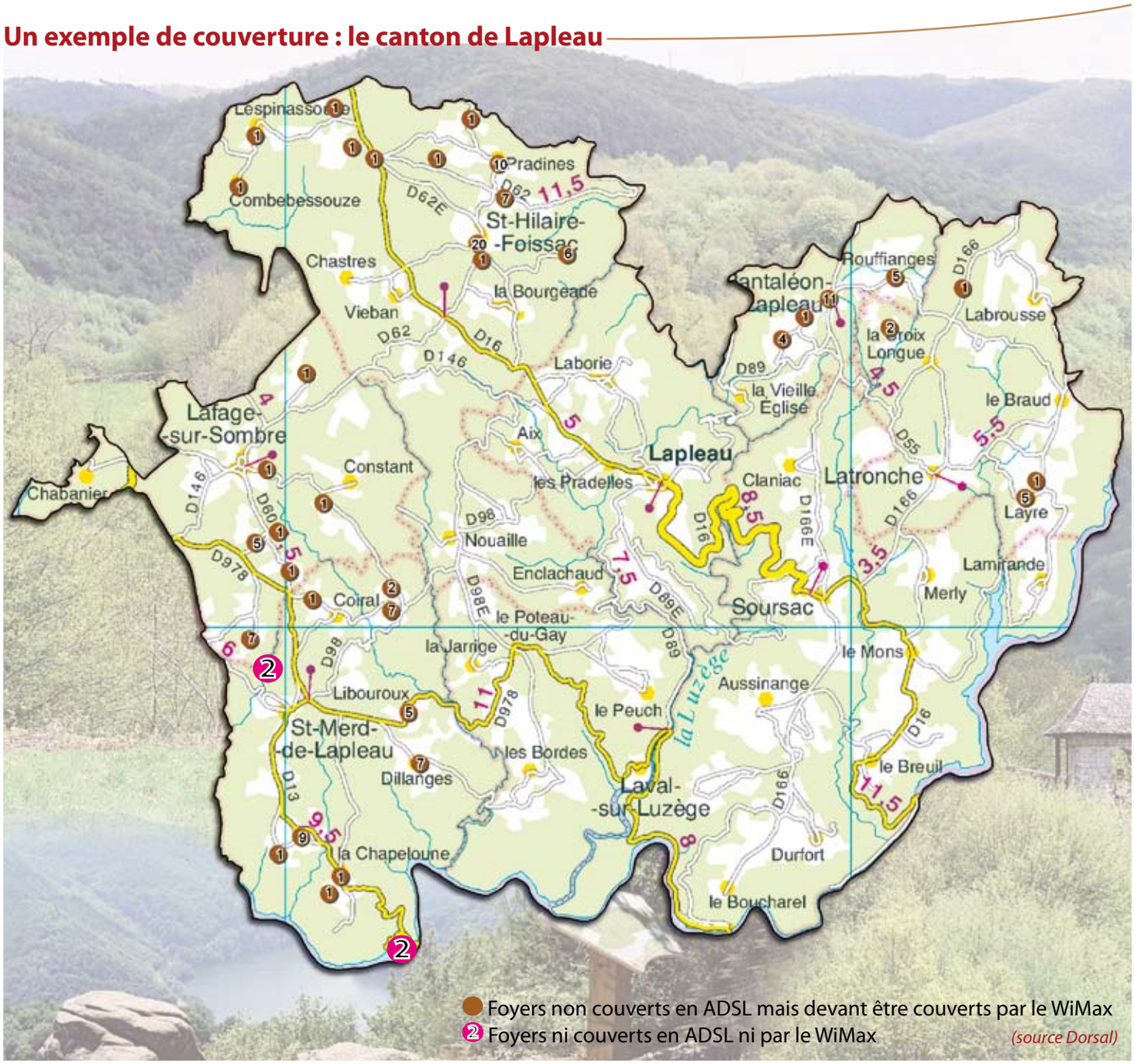

(source Dorsal)

Groupe «Corrèze à gauche»
majorité départementale

Gilbert Fronty
Conseiller général de Donzenac,
Président de la commission des finances.

Perspectives

2009 sera l'année du redressement budgétaire. Elle sera aussi celle de la traduction des engagements pris.

Il faudra néanmoins nous adapter au contexte économique actuel, en tenant compte des contraintes qui nous ont été "léguées" par nos prédécesseurs : fiscalité élevée, endettement excessif et gestion dispendieuse.

Le budget 2009 traduira cette volonté et confirmera notre promesse de ne pas alourdir les impôts.

La maîtrise de nos dépenses courantes selon le principe que "tout euro investi doit être un euro utile" et la recherche systématique de ressources nouvelles respectent également les promesses faites en mars dernier.

Grâce à cet effort, nous pourrons en 2009 à la fois maintenir un niveau élevé d'investissement : il sera de 77 millions d'euros, c'est à dire au maximum de ce qui est possible pour notre collectivité.

C'est pour les entreprises corréziennes, leurs salariés et leurs familles et plus largement pour l'économie locale une perspective d'activité quand on annonce partout un ralentissement.

Et nous apporterons plusieurs «plus» aux Corréziens :

> Les élèves de 5e des collèges recevront chacun un micro-ordinateur portable au début de l'année, leurs professeurs dès avant la fin de celle-ci.

> Les familles seront bénéficiaires de l'aide de 1 000 € pour la garde de leur jeune enfant à la rentrée de septembre 2009. Elle sera versée au 1er anniversaire de l'enfant.

> La réorientation de nos aides au logement privé comme la construction de nouveaux logements sociaux respectant les normes environnementales seront pleinement mises en oeuvre en 2009.

> Le renforcement du soutien à l'économie locale, commerce, artisanat et PME, sera également bouclé à la fin de l'année.

Le chemin est tracé. Nous nous y engageons avec ténacité et souci de répondre toujours mieux aux besoins des Corréziens.

Groupe «Corrèze demain»

Claude Nougein
Conseiller général de Brive Nord-Est

«Alice au pays des merveilles ! »

Lors de la séance plénière du 24 octobre dernier, nous avons eu droit a un effet de style, une annonce médiatique d'une «double dette» du Conseil Général.

La nouvelle majorité a présenté les autorisations de programme comme étant une dette départementale. C'est purement et simplement de la malhonnêteté intellectuelle et de la manipulation de l'opinion publique.

En effet, comment voulez-vous qu'une écriture théorique de chiffres soit assimilée à une dette ? Lorsqu'on achète une maison à crédit, c'est une dette... Mais lorsqu'on envisage d'aménager les combles dans le futur, on ne les doit pas, car cela n'est pas fait et donc pas payé... ! Attention, la dialectique ne remplace pas les chiffres.

Aujourd'hui, les 77 M€ d'investissement proposés par la majorité en 2009, puis 50 M€ pendant deux ans, sont un coup d'arrêt au développement de la Corrèze.

C'est, en effet, une diminution de moitié par rapport à ce qui se faisait précédemment puisqu'il était constaté une moyenne de 100 M€ au cours des dernières années.

Nous avions des budgets bâtisseurs, la nouvelle majorité se dirige vers des budgets destructeurs.

Le prix à payer sera fort pour la Corrèze et nous nous en apercevrons au fil des années.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, la majorité prévoit une évolution de 1% en 2009. C'est véritablement un conte de fée !

Cela est irréalisable, sauf si l'on taille à la hache dans les principaux budgets, en particulier le premier d'entre eux, le budget social, et là, Monsieur le Président, les élus du groupe «Corrèze Demain» ne pourront pas vous suivre.

Rendez-vous au budget primitif et au compte administratif 2009.

3ème Nuit des Leaders

Neuf entreprises sur le podium

Pour sa troisième édition, à Brive, la Nuit des Leaders a consacré neuf entreprises corréziennes aux performances remarquables.

L'espace des Trois Provinces, à Brive, a servi de théâtre à la troisième édition de la Nuit des Leaders.

Plus de 300 personnes ont participé à la soirée animée par Bernard Montiel. Neuf entrepreneurs corréziens ont été distingués par leurs pairs et leurs partenaires dans des domaines aussi divers que l'innovation, l'export, la reprise d'entreprise, le commerce de proximité...

Parrainé par le Conseil général, le prix du développement durable a été remis par François Hollande à David et Jean-Paul Maugein, du groupe Maugein Impression, dont le siège social est à Tulle. La soirée a également consacré Philippe Obry, patron des magasins Briconautes. Il a été élu «super leader» à l'unanimité du jury.

Le trophée du développement durable a été remis par François Hollande à David et Jean-Paul Maugein.

Le palmarès 2008

■ Création d'entreprise : **centre d'appels Coriolis** (St-Augustin). ■ Développement durable : **groupe Maugein Impression** (Tulle). ■ Relation Université-Ecole : **Glycode** (Uzerche). ■ Dynamique du commerce de proximité : **La Brûlerie corrézienne** (Brive). ■ Cession-reprise : **scierie Arbos** (Egletons). ■ Performance internationale : **Frexpa** (St-Viance). ■ Innovation : **Sciages et parpaings bois du Limousin** (Egletons). ■ Formation : **Tulle Automobile Marc Faurie** (Tulle). ■ Super Leader : **Philippe Obry** (Les Briconautes).

ZOOM

Silab, entrepreneur de l'année 2008

Thierry Cruchon et Jean Paufique lors de la remise du trophée.

Créée en 1984 par Jean Paufique, la société Silab est spécialisée dans l'étude, le développement, la production et la vente d'actifs biologiques végétaux dans le domaine de la dermo-cosmétologie. Depuis, son chiffre d'affaires augmente en moyenne de 15% par an. Silab emploie 170 personnes sur son site de Saint-Viance. L'entreprise a récemment investi 6,5 millions d'euros dans un centre de recherche et de développement où 55 personnes travaillent dans un laboratoire de 3500 m². Jean Paufique et Thierry Cruchon, directeur général de la société, ont pour objectifs de rester leader en France dans le domaine des actifs biologiques et d'atteindre 15% du marché mondial. Leur dynamisme et leurs investissements ont été récompensés : ils ont été élus entrepreneurs de l'année 2008 pour le Sud-Ouest.

Séance plénière

Parer les menaces sur l'emploi

La séance plénière du Conseil général, le 24 octobre, a été consacrée pour une large part à la préparation du budget 2009. Mais compte tenu des menaces sur l'emploi chez Bristol-Myers Squibb à Meymac et aux Délices de Ninon à Malemort, il a aussi été beaucoup question des interventions économiques du Département.

«Je propose que le Conseil général crée une cellule de suivi, de prévention et de coordination pour agir sur les sites concernés par les décisions de suppression d'emplois et pour anticiper les difficultés que pourraient rencontrer d'autres entreprises». C'est ce que François Hollande a annoncé devant l'assemblée départementale, le 24 octobre.

Il faisait référence à l'annonce de la fermeture de l'usine Bristol-Myers Squibb de Meymac pour l'été 2010 et à la mise en redressement judiciaire des Délices de Ninon à Malemort. Le président du Conseil général a aussi évoqué «le ralentissement de l'activité», qui touche «de nombreuses PME corréziennes», l'accès «plus difficile au crédit» et «la remontée du chômage».

Avec tous les partenaires

Précisant la composition et le rôle de la «cellule», il a indiqué qu'elle «mobiliserait tous les partenaires économiques de notre département et notamment les chambres consulaires». Elle «travaillerait en étroite liaison avec l'Etat, la Région et les collectivités concernées». Et elle «se réunirait une fois par mois pour faire le point de la conjoncture et des actions entreprises», a ajouté François Hollande.

Il a par ailleurs annoncé que compte tenu de la crise, le Conseil général allait «renforcer son soutien au secteur du commerce et de l'artisanat et aux PME, en donnant la priorité à la création et à la reprise d'entreprises».

Pas de hausse des impôts

S'agissant des orientations budgétaires pour 2009, le président Hollande a annoncé que malgré les contraintes financières, liées notamment au fait que la Corrèze est le département le plus endetté de France, le Conseil général n'augmenterait pas les taux des impôts l'an prochain afin de ne pas amputer davantage le pouvoir d'achat des familles.

Il a mentionné d'autres contraintes : baisse des dotations de l'Etat, diminution des recettes liées aux transactions immobilières, hausse des dépenses de prestations sociales, gros volume d'engagements non financés pris par la précédente majorité… En conséquence, la hausse des dépenses de fonctionnement sera limitée à 1 % l'an prochain.

Afin de ne pas pénaliser les projets de proximité et du même coup l'activité des entreprises locales, le président du Département a décidé de maintenir malgré tout l'enveloppe des aides aux communes et communautés au même niveau que cette année (24 millions d'euros). Et pour achever les grands chantiers en cours tout en faisant face aux besoins prioritaires, les crédits affectés aux travaux routiers seront préservés à un niveau élevé (29 millions d'euros).

Le Conseil général a obtenu de l'Etat un supplément de 2 millions d'euros pour le contournement de Brive.

Tenir les engagements

A ce propos, une bonne nouvelle est venue alléger les charges du Conseil général : François Hollande a obtenu le mois dernier du secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, un supplément de subventions de l'Etat de 2,7 millions d'euros pour la déviation de Larche et le contournement Nord de Brive. Cette rallonge, destinée à compenser une bonne partie du surcoût de ces deux opérations, va permettre au Conseil général d'obtenir aussi 4,2 millions de compléments de la Région et des Villes de Brive et Malemort.

D'autres contributions, qui n'avaient pas été recherchées jusqu'à présent, sont escomptées de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) pour participer au financement des aides médico-psychologiques (AMP) employées dans les établissements pour personnes âgées et pour subventionner la rénovation des maisons de retraite. Ce qui constituera autant de charges en moins pour le budget du Département.

Tous ces efforts d'économies vont permettre au Conseil général de tenir les engagements pris par la nouvelle majorité devant les Corréziens : l'attribution d'un ordinateur portable à tous les élèves de 5e et aux enseignants des collèges ; le versement d'une aide de 1.000 €, à partir de septembre 2009, pour la garde des enfants de moins de 3 ans ; des aides accrues pour les travaux dans l'habitat privé, la construction et la rénovation de logements sociaux ; l'expérimentation de la domotique et l'incitation à la création d'établissements intermédiaires entre domicile et maison de retraite.

Ayen à la pointe du développement durable

Un sceptre d'or pour les rois de l'Agenda 21

De nombreux habitants d'Ayen se sont impliqués dans la démarche de l'Agenda 21.

Le 27 octobre dernier, au Sénat, le maire d'Ayen, Paul Raynal, a reçu un Sceptre d'or, trophée qui récompense les actions entreprises par une commune pour contribuer au développement durable.

«Le développement durable, ce n'est pas que de l'écologie pure et dure, c'est avant tout la volonté de réduire les inégalités». Cette définition, donnée par le conseiller municipal d'Ayen Jérôme Perdrix, éclaire le caractère ambitieux et volontariste de la démarche de la commune. Partant de ce concept élargi, un comité de pilotage composé des élus municipaux et d'habitants du village a élaboré un programme de 55 actions qui servira de «carnet de route» à l'équipe municipale pour les six ans de sa mandature.

Cinq finalités

L'Agenda 21 d'Ayen vise cinq finalités : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; la préservation de la bio-diversité et la protection des milieux et des ressources ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Cette démarche est conçue pour augmenter l'attractivité de cette commune de 700 habitants. La moitié des actions prévues par l'Agenda sont déjà achevées ou en cours de réalisation. Il y a les grands classiques : enfouissement des réseaux aériens, sensibilisation au tri sélectif, diagnostic énergétique des bâtiments communaux... Mais aussi des projets plus originaux : végétalisation de la toiture de l'école maternelle, mise en valeur des espèces d'orchidées, envoi d'une newsletter aux habitants de la commune, création d'un arboretum, désherbage manuel ou thermique...

Parmi les actions terminées, le Relais Services Publics, ouvert en juillet 2007, a déjà prouvé sa pertinence. Sa réussite constitue un socle solide pour la poursuite du programme. Jouxtant la mairie, il n'a pas pour vocation de se substituer aux services publics, mais il offre un concept nouveau d'accès à ces derniers. Un agent d'accueil, présent 24 heures par semaine, reçoit les usagers et les accompagne dans leurs démarches administratives. Ses domaines d'actions concernent aussi bien l'emploi (ANPE, ASSEDIC...) que les prestations sociales (CAF, CPAM, MSA...) ou l'habitat (CAUE, ADEME...).

Une économie de 45 600 km

Depuis son ouverture, le Relais Services Publics a permis aux habitants d'Ayen d'éviter de parcourir 45 600 km, ce qui représente 12 860 kg de CO^2 non émis. C'est également le RSP qui gère les inscriptions et les mises en relation de l'une des actions emblématiques de l'Agenda 21 : le covoiturage.

Autre mesure innovante : l'organisation d'un café éco-citoyen une fois par trimestre. Autour d'un thème lié au développement durable (le réchauffement climatique, les déchets, la solidarité...), les citoyens d'Ayen, une quarantaine par «session», viennent converser et échanger leurs points de vue. Un dialogue constructif et inédit qui donne à chaque participant la légitimité de partager la récompense remportée par le village.

Le sceptre d'or

Co-organisé par l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques et le magazine Développement Durable, la première édition du concours national des Sceptres d'or du développement durable a sacré Ayen devant les villes du Havre et de Saint-Jean-de-Monts. Un palmarès qui donne encore plus de relief à la distinction du village corrézien.

Etat d'avancement

24 actions ont été réalisées, 4 le seront avant la fin de l'année et 13 autres sont en cours. Seules 14 actions ne sont pas encore traitées.

Téléthon 2008 les 5 et 6 décembre

Argentat servi sur un plateau

Les Corréziens ont pour (bonne) habitude de fortement se mobiliser pour le Téléthon. L'an passé, la coordination AFM de la Corrèze avait recueilli 437.817 euros. Pour faire aussi bien, et pourquoi pas mieux, les organisateurs comptent notamment sur la diffusion en direct sur France 3 dont bénéficiera la ville d'Argentat.

Aimé Chambrier est le nouveau coordinateur du Téléthon en Corrèze pour le compte de l'AFM. Il a pris ses fonctions en septembre dernier, succédant à Philippe Demai. Pour lui, l'objectif est limpide : faire toujours mieux. «En 2007, se rappelle-t-il, nous n'avions pas été aidés par le temps. Cela n'avait pas empêché une très forte mobilisation. La Corrèze, avec quasiment 2 € recueillis par habitant, est d'ailleurs un département qui participe énormément si l'on compare à la moyenne nationale : environ 1,5 € par habitant».

Pour atteindre l'objectif fixé, Aimé Chambrier espère «développer les manifestations» et appelle les bonnes volontés à se faire connaître. «Toutes les idées sont bonnes à prendre. Nous avons besoin de partenaires. Ceux-ci peuvent être des entreprises, des universités, des lycées, des collèges...» Mais le petit plus de cette édition 2008, parrainée par Julien Clerc, est assurément la décision de France Télévision d'accorder à la Corrèze un «direct plateau», comme cela avait été le cas à Tulle il y a deux ans.

Le Téléthon mobilise chaque année de nombreux corréziens.

Cette fois-ci, c'est Argentat qui fait l'objet des attentions de la chaîne nationale. Programmée samedi 5 décembre de 16 à 17 heures, la retransmission permettra aux bénévoles corréziens de donner une visibilité incomparable à leurs manifestations. Cette heure de direct sera aussi l'occasion de recueillir le témoignage de malades et de faire le point sur l'évolution des traitements. Aimé Chambrier rappelle à ce propos que «des traitements sont dispensés depuis le mois de juillet. Des médicaments sont en cours de validation et 34 essais sont menés sur des humains».

Grâce au Téléthon.

Pour rejoindre l'équipe de Téléthon : 05.55.17.51.21 ou telethon19@afm-genethon.fr

Au programme

Les villes choisies pour être les **ambassadrices du Téléthon** ont des obligations. Leur rôle principal est de témoigner de la force de la mobilisation exceptionnelle des citoyens. A ce titre, **Argentat** devra montrer l'engagement de ses habitants et faire rayonner la fête. Dès le lancement du Téléthon, le vendredi soir, les argentacois disposeront de 30 heures pour mener à bien une mission fil rouge : réaliser le logo géant du Téléthon en galets de la Dordogne. L'œuvre s'élèvera à mesure que les dons augmenteront.

En partenariat avec la fédération française de danse country, les villes ambassadrices devront également, lors du décrochage de France 3, rassembler le plus grand nombre de danseurs country, valides ou non, pour une chorégraphie solidaire. A noter aussi, la descente en rappel du pont au-dessus de la Dordogne.

■ **A Brive** - ■ Concert de l'harmonie Sainte Cécile (80 musiciens + 200 choristes) sur le thème des musiques de films, à l'espace des Trois Provinces - Samedi 6 décembre à 20 h - Tarif unique : 7 €. ■ Réalisation du logo géant du Téléthon avec plus de 1000 ballons, dans le centre-ville.

■ **A Tulle** - Opération «Farcidrive» organisée par l'association «Les phares jaunes du pays de Tulle», place Jean Tavé.

■ **A Uzerche** - Défi crêpes durant 30 heures non stop.

■ **A Ussel** - Vendredi 5 décembre à 22 h : début des 24 heures des danses de salon au centre socio-culturel.

Exposition «Regards partagés» à Sédières

Trois figures de l'art du portrait

C'est tout le paradoxe de l'exercice : à travers leurs modèles, c'est d'eux-mêmes que les artistes dressent un portrait en creux. Jorge Soler, Dominique Aussenac et André Broch, se sont pliés aux règles du genre et s'exposent, dans tous les sens du terme, au château de Sédières.

Jorge Soler dans son atelier à Chaumeil.

La face cachée d'un artiste-peintre s'éclaire-t-elle à la lumière des visages exposés de leurs modèles ? Oui, si l'on considère que le regard qu'il pose sur les visages peints reflète, par un bel effet de miroir, la part indicible de sa personnalité. «Regards partagés» ouvre donc une fenêtre sur l'âme des créateurs et offre à voir ce qui, d'ordinaire, est caché.

L'exposition proposée jusqu'au 7 décembre à Sédières par le Conseil général est ainsi l'occasion pour les visiteurs d'approcher l'intimité de trois artistes, de générations et d'origines différentes. Point commun : ils ont tous les trois leur atelier en Corrèze.

André Broch, natif de La Courtine, est une figure du portrait, genre auquel il a toujours donné une place de choix dans son oeuvre. Les visages peints par ce septuagénaire n'ont pas la mine réjouie. Leurs regards pénétrants expriment plutôt l'amertume et le désarroi de ceux qui ont perdu leurs illusions en se frottant de trop près aux tourments de la condition humaine.

L'univers de Jorge Soler, catalan d'origine installé en Corrèze depuis 1998, est moins sombre. Il dresse une passerelle picturale entre l'imaginaire et le réalisme, le figuratif et l'abstrait. Dans son monde onirique et mystérieux, des visages nimbés de pureté apparaissent, trouant l'obscurité de leur regard lumineux.

Dominique Aussenac, le plus jeune des trois artistes, fait le pari, lui, du mouvement et de l'occupation de l'espace. Ses visages, plutôt apaisés, voire pensifs, intègrent la toile comme s'ils étaient soucieux d'être cadrés avec une harmonie géométrique proche de la photographie, le pinceau de Dominique Aussenac se subsituant à l'objectif.

Trois regards, trois sensibilités et trois introspections... à partager.

Rencontre avec les artistes :
Dominique Aussenac et Jorge Soler seront à Sédières le dimanche 30 novembre de 15 h à 18 h.

Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h, jusqu'au 7 décembre - Entrée : 2 € - Tarif réduit 1 €. Gratuit pour les moins de 6 ans

En marge de l'exposition

Création artistique en pays d'élevage : «Quelques hommes et 1 000 vaches»

La Corrèze et le Morvan, terres d'élevage, sont au coeur de ce spectacle original et poétique proposé le dimanche 16 novembre, à la Grange de Sédières. Le film raconte l'histoire de trois Corréziens et trois Morvandiaux, tous agriculteurs, qui vivent au quotidien l'héritage des paysans de nos territoires ruraux. Sous la direction de Laurent Rousseau, vingt-huit musiciens corréziens et morvandiaux illustrent le film d'une symphonie moderne et traditionnelle.

Réservations auprès de l'ADIAM de la Corrèze au 05.55.93.77.53 ou du CRMTL au 05.55.27.93.48. Plein tarif : 10 €. Tarif réduit : 5 €.

Fresque graffiti :

Dimanche 30 novembre, de 15 h à 17 h, les artistes graffiti Senzo et Yoann Minet encadreront la création d'une fresque graffiti. Cette animation pour tout public se déroulera dans la cour du château sous un chapiteau.

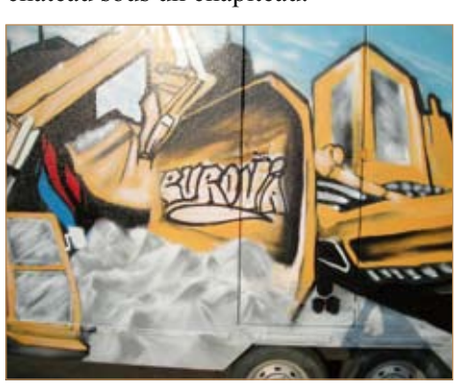

EXPOSITIONS

Exposition de photographies sur la vie quotidienne pendant la guerre 14-18
Jusqu'au 30 novembre inclus.
Centre la Providence
11, Bd Jules Ferry - BRIVE

«Histoires de rues : le quartier de Souilhac»...
Jusqu'au 30 novembre
Evénements historiques, personnalités... Tout ce qui se cache derrière le nom d'une rue.
Musée des Armes
TULLE - 05 55 26 22 15

Henri Cueco - Calendrier de l'Avent monumental
Illuminations **du 1er décembre au 4 janvier 2009**
Abbaye Saint André - Centre d'art contemporain
MEYMAC - 05 55 95 23 30

Au cœur de la poésie
Jusqu'au 4 décembre
réalisée avec le concours du Musée International d'Art Naïf
Chapelle Saint-Libéral
BRIVE - 05 55 74 41 29

Couleurs et sonorités d'Afrique
Exposition d'instruments de musique traditionnels africains
Jusqu'au 5 décembre
Centre socioculturel Jacques Cartier - BRIVE - 05 55 86 34 60

Figures, portraits et fantasmes par 4 peintres contemporains
Jusqu'au 31 décembre
Musée Labenche - Entrée libre
BRIVE - 05 55 18 17 78

14e édition «Les jeunes diplômés s'exposent…»
Jusqu'au 4 janvier 2009
Abbaye Saint-André – Centre d'art contemporain
MEYMAC - 05 55 95 23 30

Yahya, de l'auréole à la gerbe de feu
d'Abdelhakim Henni
Jusqu'au 23 janvier 2009
Musée du Cloître André Mazeyrie
TULLE
05 55 26 91 05

Les Corréziens en vacances - Tous les ans je voudrais que ça recommence !
Jusqu'au 27 février
Archives départementales
TULLE - 05 55 20 11 91

MUSIQUE

Ange Chanson rock/Belfort
Samedi 15 novembre à 20h30

Auditions régionales du Printemps de Bourges
Vendredi 28 Novembre à 20h30

Aptizermix#25 avec DJ TXE#1 vs DJ Ballo
Jeudi 4 décembre à 18h30

Enterré sous X (slam/Toulouse)
Vendredi 5 décembre à 20h30

Bourse aux disques
Dimanche 7 décembre 10h/18h

Des Lendemains qui Chantent
TULLE : 05 55 26 09 50
infosdeslendemainsquichantent.org

Volo chanson
1ère partie : Les Parfaits Succulents
Samedi 29 novembre à 20 h30
La Boîte en zinc
CHANTEIX - 05 55 27 95 81

Bach & Swing
Du baroque au jazz vocal
avec Le Jeune Choeur du Limousin
Samedi 29 novembre à 20h30
Auditorium Francis Poulenc
BRIVE - 05 55 76 11 04

Concert avec «Tempo Ideale»
Quatre voix italiennes «al dente» - Chants traditionnels de l'Italie.
Vendredi 5 et samedi 6 décembre
Eglise à 20h30
SAINT HILAIRE LUC- 05 55 96 81 33

Xinarca, chant et cistre corses
vendredi 12 décembre à 20h45
Eglise
ALLASSAC - 06 72 90 55 14

Chez Barbaro Jazz quartet
Vendredi 14 novembre 21h

Théâtre La Chélidoine
SAINT-ANGEL : 05 55 72 55 84
lachelidoine@orange.fr

DIVERS

L'Arche de Noé - La boîte noire Théâtre scolaire
Lundi 17 novembre à 14h30
Centre Socio-Culturel
USSEL - 05 55 72 41 36

Randonnée pédestre accompagnée
vendredi 21 novembre
Le Chatenet à Soudaine-Lavinadière.
Départ place de la République en covoiturage pour des boucles de 2h à 2h30.
TREIGNAC : 05 55 98 15 04

«L'écrivain français et l'engagement politique» par Philippe Lunard
Mercredi 10 décembre de 20h30 à 22h
Conférence organisée par l'Alliance Française.
BRIVE
05 55 74 02 11 ou 05 55 17 80 56

Atelier d'orthographe
Lundis 24 novembre et 8 décembre
de 17h30 à 19h - Maison des Associations - 11 place Jean-Marie Dauzier
BRIVE - 05 55 17 26 08

4e marché de Noël
Dimanche 7 décembre de 10h à 18h
Salle polyvalente
LAGRAULIERE
05 55 73 71 04

1er repas de la solidarité
au profit de 3 associations : le téléthon, les restos du coeur et l'ECED.
Le Conservatoire des musiques traditionnelles animera ce repas.
Samedi 29 novembre à 20h30
Maisons des associations - SEILHAC
Réservations : 05 55 27 93 86

Salon du mariage et de la fête
Samedi 22 et dimanche 23 novembre
de 10 h à 19 h
Espace des 3 Provinces
BRIVE

Si vous souhaitez faire paraître une information dans Corrèze magazine, dans le prochain numéro de **décembre**, vous devez impérativement nous transmettre vos informations avant le **21 novembre.**

Le tour du monde en 80 jours

Mardi 2 décembre à 20 h 30
Le Carnot
USSEL
Renseignements et réservations :
Ussel culture : 05 55 72 41 36

24e nuit souvenir Jean Ségurel

Samedi 13 décembre
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

SPORT

Calendrier Saison 2008-2009

- Samedi 15 novembre
  CABCL / Clermont
- 21 ou 22 novembre
  CABCL / Montauban
- 19 ou 20 décembre :
  CABCL / Bourgoin

Stade Amédée Domenech - BRIVE

Mon cadavre sera piégé

Textes de Pierre Desproges / Théâtre
Jeudi 13 novembre à 20h30

Le jeu de l'amour et du hasard

de Marivaux / Théâtre
Xavier Lemaire / Cie Les Larrons
mardi 18 novembre à 20h30
mercredi 19 novembre à 19h

Nosferatu / Bob Théâtre

Dès 11 ans
Samedi 22 novembre à 20h30

Petites histoires.com / danse

Kader Attou / Cie Accrorap
mardi 25 novembre à 20h30

Les 7 Collines - Théâtre - 8, quai de la République - TULLE : 05 55 26 99 10
www.septcollines.com

Fête de la science

Du 17 au 23 novembre
Cet événement s'articule autour de villages des sciences, de portes ouvertes, de conférences et de nombreuses animations.
Le **jeudi 20 novembre,** de 9 h à 12 h15, et de 13 h 30 à 19 h 30
Le **vendredi 21 novembre**, de 9 h à 12 h 15, et de 13 h 30 à 17 h.
➤Salle de l'Auzelou à TULLE.

Jeudi 20 novembre : Conférences animées par Bertrand Barre « L'énergie au carrefour du développement et de l'environnement » avec deux interventions :
à 14 h 30 pour les collégiens, lycéens et étudiants et à 20 h 30 pour tous publics.
➤IUT de TULLE département GIM et HSE- Rue du 9 juin 1944

➤Autres sites : Du 17 au 23 novembre, notamment au village des sciences à MEYMAC.
www.recreasciences.net

Bulletin à retourner au Conseil général de la Corrèze
Direction de la communication - 9, rue René et Emile Fage - 19005 TULLE Cedex - Tél : 05 55 93 72 30

Avec le **Conseil général**
partenaire de la foire du livre de Brive

gagnez 20 albums

«Prédateurs» d'Antoine Guillopé - Prix album Jeunesse

NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Adresse : ..... Tél. : .....

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom et même adresse).
Tout bulletin incomplet ou illisible sera considère comme nul.
Les gagnants seront désignés par tirage au sort, **le lundi 8 décembre,** sous le contrôle de : Maître Genet - 1 quai Gabriel Péri - 19000 TULLE
Tél. : 05 55 26 14 38
Règlement disponible au Conseil général - Direction de la communication.
Les gagnants seront avertis par courrier.

Le Conseil général vous propose de participer à un **tirage au sort** en retournant avant le **vendredi 5 décembre,** le présent bulletin (ou une photocopie).

KIOSQUE

Chroniques

Alexandre Vialatte, auteur «notoirement méconnu» tel qu'il se définissait lui-même, est vraiment une bête d'édition... posthume. Préfacé par Philippe Meyer, ce nouveau recueil de chroniques édité par Juillard prouve une fois de plus que l'esprit vif et frondeur du chroniqueur auvergnat survit aux modes littéraires. Ses imitateurs, nombreux, seront partagés entre le bonheur de (re)lire une cinquantaine de ses iconoclastes contributions pour le compte de La Montagne et de Spectacle du Monde et le douloureux vertige de mesurer le fossé les séparant de leur modèle. Tous les autres se régaleront sans arrière-pensée de la verve intacte de Vialatte, dont la nouvelle brassée de chroniques a été intégralement puisée dans le millésime 68.

Chroniques d'Alexandre Vialatte. Editions Juillard - 20 €

Ô champignons !

41 champignons, 41 photographies, 41 poèmes... Une belle balade dans les bois que l'on peut faire en pantoufles au creux d'un fauteuil moelleux : c'est la proposition faite par Benoît Peyre avec ce beau livre de 108 pages aux pages glacées et au contenu chaleureux. Vénéneux ou savoureux, les champignons sont traités avec une poésie au ton changeant allant de l'humour à l'emphase en passant par la simple anecdote.

Pour commander :
Règlement à adresser à Benoît Peyre
9 bd Lachaud - 19100 Brive.

Pour toute information :
05.55.23.70.76 ou
benoit.peyre@wanadoo.fr

Prix Album Jeunesse 2008

Le prix Album Jeunesse Alain Gazeau, parrainé par le Conseil général, a été attribué à **«Prédateurs»** d'Antoine Guillope. Le lauréat a reçu son prix lors de la Foire du Livre de Brive.

1093 enfants ont participé au vote pour départager les six albums en compétition.

SA FORCE, C'EST NOUS !

Téléthon

5 ET 6 DÉCEMBRE 2008

Le grand virage des traitements, c'est maintenant.

Le Conseil général de la Corrèze, partenaire du Téléthon

FAITES UN DON AU 3637 (0,15 €/min) **LA LIGNE DU DON OU SUR telethon.fr LE DON EN LIGNE**

AFM Association Française contre les Myopathies · francetélévisions · france 2 · france 3 · radio france · inter · info · bleu · LA POSTE · LIONS · EDF Diversiterre FONDATION